



Préfecture de Seine-Maritime

## Commune de SAINT-ANDRÉ-SUR-CAILLY

### Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	2009-279	du	29 mars 2009	
--	----	----------	----	--------------	--

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------

Prescrit	29 décembre 2008	Inondation (débordement de rivière, ruissellement, remontée de nappe)
Approuvé	11 juillet 2022	
BV Cailly-Aubette-Robec		

Les documents de référence sont :	
Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec	Consultable sur internet
	Consultable en mairie

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPRt ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
	date		aléas	

Les documents de référence sont :	

#### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPRm ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

#### 5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

27 décembre 2001

#### 6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

23 juin 1993    11 janvier 1994    06 février 1995    01 décembre 2006    18 octobre 2007    26 mars 2018

#### 7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	<input type="checkbox"/>	zone 4	<input type="checkbox"/>	zone 3	<input type="checkbox"/>	zone 2	<input type="checkbox"/>	zone 1	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--------	--------------------------	--------	--------------------------	--------	--------------------------	--------	--------------------------	--------	-------------------------------------

**8. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

**Rapport de présentation du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec****Règlement du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec****Cartographie des aléas du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec****Zonage réglementaire du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec****9. Description des phénomènes d'inondation**

Située dans les bassins versants du Cailly de l'Aubette et du Robec, la commune de Saint-André-sur-Cailly est concernée par des risques d'inondation liés au ruissellement.